

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2 DU 22 NOVEMBRE 2016</p>

PRESIDENCE : Madame Michèle DUGOURGEOT, Proviseur

QUORUM : 14

NOMBRE DE PRESENTS : 23

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 4

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du nouveau conseil et des différentes commissions :
 - Commission permanente
 - Conseil de discipline
 - Conseil de la vie lycéenne
 - Commission d'hygiène et sécurité.
 - Conseil pédagogique
 - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
2. Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration
3. DBM pour information et pour vote
4. Séjour en Allemagne 2017
5. Séjour en Italie 2017
6. Sortie pédagogique au musée de la Mine de St Etienne
7. Projet de budget 2017
8. Autorisation pour le chef d'établissement de signer les marchés publics
9. MDL et FSE
10. Campagne de taxe d'apprentissage 2017
11. Convention d'occupation précaire pour un logement vacant

Le quorum étant atteint, Madame le Proviseur ouvre la séance à 18h03.

Le procès verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 27 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité ainsi que le présent ordre du jour.

« Adoption du procès-verbal du CA du 27/09/2016 et du présent ordre du jour »

Acte n° 29									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

Le secrétariat est assuré par Monsieur le Proviseur Adjoint.

1. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL ET DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Madame le Proviseur rappelle en préambule que la réglementation a été modifiée en 2014 en ce qui concerne le nombre de représentants des élus de la commune, qui passe de 3 à 2 : 1 pour la commune siège, Madame POINT, 1 pour l'EPCI désigné par le Grand Lyon, Madame GLATARD. A l'inverse, la région a désormais 2 représentants au lieu d'un, Madame LAFORET et Madame LUCAS. Madame Florence VEYRIE, libraire à Neuville, a été désignée comme personnalité qualifiée sur proposition du chef d'établissement et après la validation par l'Inspecteur d'académie et le président du conseil régional.

Madame le Proviseur présente tous les membres du CA et félicite les membres élus. Pour les parents d'élèves, la répartition est de 3 sièges pour la PEEP et 2 pour la FCPE. Le nouveau conseil est installé.

Les différentes commissions sont ensuite constituées : commission permanente, conseil de discipline, conseil de la vie lycéenne, commission d'hygiène et sécurité. (Cf. tableaux joints)

Le conseil pédagogique, qui est une instance consultative, est constitué des coordonnateurs de discipline, de la documentaliste et de la CPE. Il se réunit sous la présidence du chef d'établissement ou de son adjoint, sur toute question ayant trait à l'organisation des enseignements, aux dispositifs pédagogiques, au projet d'établissement, au contrat d'objectifs.

Pour le CESC, dont la constitution n'est pas figée, Madame le Proviseur cite les participants parmi les membres de la communauté éducative et les partenaires extérieurs.

- Proviseur, Proviseur Adjoint, CPE, Infirmière scolaire
- Mme PUTINIER, Mme LAMARTINE, M.SOULIER, professeurs de SVT
- Mme BIZEUL, FCPE
- Mme PICHON, FCPE
- Mme GRAND, PEEP
- Elèves volontaires du CVL et de la MDL
- MDR de Neuville
- Centre de planification de Neuville CPEF

2. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame le Provisur interroge les membres sur les éventuelles modifications du règlement intérieur adopté le 7 décembre 2009. Le règlement intérieur est reconduit en l'état.

« Adoption du règlement intérieur du CA »

Acte n° 30									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

3. DBM POUR INFORMATION ET POUR VOTE - EXERCICE 2016

Madame la gestionnaire commente les DBM pour information n° 9 et 10, puis la DBM n° 11 pour vote, qui concerne le renouvellement du matériel d'escalade en d'EPS. Le montant prélevé s'élève à 2 200€

« Vote de la DBM n° 11 »

Acte n° 31									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

4. SEJOUR EN ALLEMAGNE 2017

Note d'intention de Madame DORE, professeur d'allemand :

*« Si l'on vous dit Lederhosen comme costume, comme décor les fameux tréteaux et comme accessoire une pinte de bière à la main, l'évidence de la destination s'impose : **Munich...München***

Déjà un certain Heinrich Heine, il y a 150 ans, disait de cette ville qu'elle était « lovée entre l'art et la bière comme un village entre deux collines ». Bon, nous contournerons la deuxième mais nous gravirons la première en conciliant les activités culturelles et les traditions bavaroises.

Plusieurs scènes et décors s'offriront à nous :

En vieil haut allemand, München qui vient de l'expression « chez les moines » tirerait son nom de l'emplacement d'un monastère bénédictin : elle s'affiche clairement comme le foyer de la Contre Réforme.

*Ce penchant pour le **conservatisme** s'exprimera dans :*

- la visite guidée de la vieille ville avec ses splendeurs architecturales gothiques (Marienplatz Rathaus...)

*- nous visiterons le **palais de la Résidence, le château des Rois de Bavière et des princes électeurs**, un mélange architectural de Renaissance, de baroque et de rococo.*

*- il serait impensable de voir Munich sans admirer un des châteaux médiévaux néogothiques de ce roi extravagant et excentrique, Louis II de Bavière, et j'ai choisi le plus kitsch : **Neuschwanstein** (oui le mot est imprononçable pour le commun des mortels !!), rendu si célèbre par Visconti dans le « Crépuscule des Dieux » ; nous plongerons cette fois dans un décor mythique, à travers un parcours musical grâce au culte que Louis II de Bavière portait à Richard Wagner, un décor de contes de fée dont s'est inspiré Walt Disney pour son château de la Belle au bois dormantune visite sous le signe du **romantisme** .*

*- bien sûr, notre thématique des décors trouvera tout son sens dans la **visite des studios de la Bavaria**, des coulisses fascinantes de tournages de films ...*

*- la dimension culturelle se prolongera avec la visite de la **pinacothèque der Moderne** où s'expriment les œuvres d'Art contemporain du 20^{ème} siècle.*

- nous n'oublierons pas la visite du **Musée des sciences et techniques**, approche interactive des collections.. .
 - une autre tradition populaire en Bavière, que les uns approuveront et d'autres moins, est bien sûr, après ou avant la bière, le culte voué au foot : nous découvrirons un tout autre décor, celui du temple du foot : **le stade Allianz Arena**, une splendeur architecturale, ainsi que **le stade olympique** où se sont déroulés les jeux olympiques de 1972.
 - l'innovation et l'ultra modernité s'exprime notamment dans le centre d'exposition du **monde BMW**, l'industrie automobile si chère aux allemands, où nous visiterons la « soucoupe », les fameux 4 cylindres du sigle BMW : tout un monde...
 De nombreuses scènes à découvrir donc entre conservatisme, romantisme et modernisme.
 Pas curieux, s'abstenir... »

- Organisme : EUROMOSELLE
- Hébergement en famille
- Transport en autocar
- Dates : du 9 au 14 avril 2017
- Participants : 49 élèves de seconde et 1^{ère} et 4 accompagnateurs
- Coût : 345€ avec assurance individuelle annulation et groupe Vigipirate

« Autorisation d'organiser un voyage scolaire facultatif en Allemagne au 2^{ème} trimestre 2017 pour 49 élèves et 4 accompagnateurs, avec une participation des familles de 345 € »

Acte n° 32									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

5. SEJOUR EN ITALIE 2017

Monsieur TOMASSI organise un voyage de 3 jours, qui couple Turin et Milan.

« Ce sont deux villes voisines mais qui ont toujours été très différentes, rivales même, l'une et l'autre se définissant comme le moteur de l'Italie. Outre la visite des deux villes, une tâche attend les élèves : interroger les habitants de l'une et l'autre ville sur ces rivalités, sous la forme d'un micro-trottoir. La synthèse des réponses fera l'objet d'un compte - rendu oral en cours d'italien.

A Milan, la visite nous conduira au cœur des quartiers de la mode et du design.

A Turin, capitale historique de l'industrie automobile, nous visiterons le Musée de l'Automobile, qui propose un parcours didactique sur la place mythique de l'automobile dans la culture Italienne, ceci en lien avec les notions étudiées en cours d'année. »

Organisme : SCOLARIS

Dates : du 12 au 14 avril 2017

Transport : autocar

Hébergement : Auberge de jeunesse

Tarif : **178€** avec assurance annulation individuelle et groupe Vigipirate

« Autorisation d'organiser un voyage scolaire facultatif en Italie au 2^{ème} trimestre 2017 pour 33 élèves et 3 accompagnateurs, avec une participation des familles de 178 € »

Acte n° 33									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

6. SORTIE PEDAGOGIQUE AU MUSEE DE LA MINE DE ST ETIENNE

Madame LAMARTINE et Monsieur BOURGOIN ont programmé une sortie au musée d'art et d'industrie et au musée de la mine de St Etienne le lundi 3 avril 2017 pour la classe de 2^o. Les entrées des musées étant débitées sur les cartes M'Ra, seul le transport reste à la charge des familles et de l'établissement à hauteur de **17€** par participant.

« **Autorisation d'organiser une sortie pédagogique à St Etienne au musée de la mine et au musée d'art et d'industrie pour une classe de seconde en avril 2017 et deux accompagnateurs avec une participation des familles de 17 €** »

Acte n° 34

Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23
----------	----	-------------	---	----------	----	--------	---	------	----

7. PROJET DE BUDGET 2017

Madame le proviseur annonce que la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée par la région Auvergne Rhône Alpes pour l'année 2017 s'élève à **151 701€ (150 020 € en 2016)**, avec la création d'un **fonds régional d'investissement** doté de **9 683€**. L'autre nouveauté réside dans le fait que la dotation EPS pour les installations sportives est désormais comprise dans la dotation globale. Cette subvention EPS pour l'année 2015/2016 s'était élevée à **11 364 €**, ce qui a pour conséquence, nonobstant le FRI, une baisse de nos ressources de **6.4%** pour la section de fonctionnement.

L'élaboration du budget repose sur les axes du projet d'établissement du lycée et le contrat d'objectifs tripartite 2016/2020, validé par le conseil d'administration du 27 juin 2016. La dotation actuelle permet d'élaborer un budget sincère et équilibré mais sans marges de manœuvre. Le montant non arrêté du fonds de roulement s'élève à ce jour à **43 960.40 €** après la DBM.

S'agissant des crédits d'enseignement, Madame le Proviseur précise qu'un conseil pédagogique s'est tenu le **10 novembre 2016** pour recenser les besoins par discipline en fonction des projets. La part pédagogique est en diminution car les enseignants n'ont pas reconduit certains projets financés par Eureka ou le rectorat (empreintes génétiques à la Doua, atelier scientifique, prix Kowalski, Printemps des poètes ...) Les coûts de photocopie ont été revus à la baisse dans le cadre du renouvellement de contrat avec la société SHARP. La ligne SI a été abondée à hauteur de **2 500€** sur la DGF et la ligne STI2D de **3 000€** correspondant à une estimation basse de recettes au titre de la taxe d'apprentissage. (**8 682.03€** en 2016)

Madame la gestionnaire présente le projet de budget 2017.

Elle rappelle des principes du cadre RCBC : effectuer un pilotage par les résultats en fonction des axes du projet d'établissement et non par une logique de moyens, simplifier le cadre budgétaire et le rendre plus lisible, rendre compte en temps réel de l'utilisation des subventions et des moyens mis en œuvre.

Le budget est présenté par services :

3 services généraux :

- **AP** : Activités pédagogiques
- **ALO** : Administration et logistique
- **VE** : Vie de l'élève
- **SBN**: Service spécial qui retrace l'attribution des bourses nationales

Les dépenses sont présentées :

☞ En domaines, en fonction des axes du projet d'établissement

☞ Par code d'activité selon l'origine du financement :

0: lycée 1: état 2 : collectivité territoriale

La restitution RCBC, qui concerne la masse salariale prise en charge par l'état, est communiquée pour information : **65,36 ETPT** correspondant à **4 736 714,10 €**.

Madame la gestionnaire conclut en précisant qu'un prélèvement sur le fonds de roulement sera nécessaire en cas de dépenses non prévues. Par ailleurs, le conseil régional n'a donné aucun élément précis concernant l'utilisation du FRI. Une réunion est prévue au siège du conseil régional le 5 décembre 2016 pour éclairer les chefs d'établissement et les gestionnaires sur ce point.

Les membres du conseil d'administration sont ensuite invités à se prononcer sur la répartition proposée.

« **Adoption du budget 2017** »

Acte n° 35									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

Madame le proviseur remercie Madame la gestionnaire pour cette présentation et le travail effectué.

8. AUTORISATION POUR LE CHEF D'ETABLISSEMENT DE SIGNER LES MARCHES PUBLICS

« **En application de l'article R 421-20 du code de l'Education, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer des marchés dont l'incidence financière est annuelle et qui s'inscrivent dans les limites de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée** »

Acte n° 36									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

9. MDL et FSE

Madame le proviseur commente, pour information, le compte rendu élaboré par Monsieur SOULIER à la suite d'assemblée générale du vendredi 18 novembre 2016, qui a réuni MDL et CVL. Le FSE, dont Monsieur JOUVE est trésorier et Monsieur SOULIER président, dispose d'une trésorerie de **8 648.22 €** disponibles pour les projets des élèves.

Il a été procédé au renouvellement du bureau de la MDL :

Président : Julien BEAUVE, TS1
Vice - Président : Emma GAUDELUS, TL
Secrétaire général : Fanny FLORES, TS1
Secrétaire général adjoint : Julia ARTETA TL
Trésorière : Océane PAREDES TL
Trésoriers adjoints : Maxime GOUPILLEAU TES1 et Alexandre TOUTAIN TL

Les différents projets font l'objet d'échanges avec les parents d'élèves.

Thomas NINET fait observer que les moyens de sonorisation pour les événements comme le carnaval sont insuffisants. Cette question sera étudiée par le CVL et la MDL, au même titre que l'aménagement du foyer.

10. CAMPAGNE DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 : INFORMATION

Le lycée étant habilité, depuis la création de la STI2D, à percevoir la taxe d'apprentissage, le document ci-joint a été élaboré comme outil de communication pour la campagne 2017. Il s'adresse à trois cibles différentes : les parents d'élèves dans leur ensemble, les donateurs effectifs et les donateurs potentiels dans le cadre d'une nouvelle prospection. La campagne 2016 avait permis de recueillir **8 682€** intégralement investis dans l'achat de matériel pédagogique. Nous remercions par avance tous ceux qui se mobiliseront dans le cadre de cette campagne.

11. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR UN LOGEMENT VACANT

Le logement situé au RDC de bâtiment 1, non attribué à un personnel de l'établissement, s'étant libéré, nous proposons d'établir une convention d'occupation précaire au bénéfice de Madame Karine WURTZ, adjanes en poste au lycée Rosa PARKS, pour un loyer mensuel de 448€.

« Convention d'occupation précaire au bénéfice de Madame Karine WURTZ pour le logement RDC Bâtiment 1 pour un loyer mensuel de 448€ hors charges à compter du 1^{er} décembre 2016 »

Acte n° 37									
Présents	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Contre	0	Pour	23

Le prochain conseil d'administration, qui traitera de la préparation de la rentrée 2017, est fixé le **jeudi 9 février 2017 à 18h00**. Il sera précédé d'une commission permanente qui se tiendra le **mardi 7 février 2017 à 17h30**.

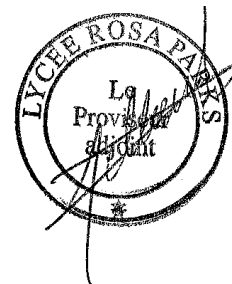
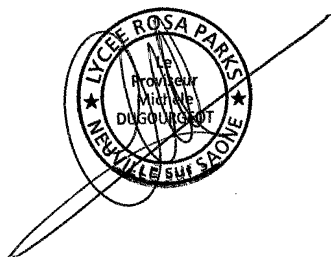
Quelques dates à retenir :

- Forum des carrières et des formations : **vendredi 27 janvier 2017 18h00/ 20h00**
- Soirée orientation après la seconde : **jeudi 2 février 2017 18h00/ 20h00**
- Portes Ouvertes : **samedi 1^{er} avril 2017 9h00/12h00**
- Cross solidaire VIA NEBBA : **vendredi 7 avril 2017 13h00/17h00**

La séance est levée à 20h00.

La Présidente,
Michèle DUGOURGEOT

Le secrétaire de séance,
Michel AILLOUD



PJ :

1. Tableaux des différentes commissions : Annexes 1, 2, 3 , 4 et 5
2. Règlement intérieur du conseil d'administration
3. DBM
4. Projet de budget 2017
5. Rapport du chef d'établissement relatif au projet de budget 2017
6. Budgets des voyages et sorties
7. Compte-rendu MDL
8. Plaquette taxe d'apprentissage